



**HABITAT
DE LA VIENNE**
L'habitat en toute sérénité

N°1

MARS 2015

à propos

LE JOURNAL DES LOCATAIRES D'HABITAT DE LA VIENNE

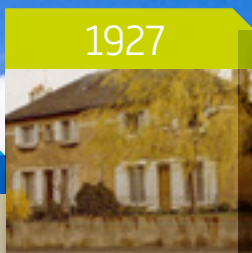
Spécial 90 ans

HABITAT 86 DEVIENT
**HABITAT
DE LA VIENNE**

1925



1927



1933



1958



1961



1967



1977



1982



1994



2005



2013



2015



Grand angle

Aux Couronneries, à Poitiers, la rénovation se poursuit



En direct

Une nouvelle résidence BBC à Châtelleraut



On vous dit tout

Le point sur les contrats d'entretien et les prestataires



Rejoignez-nous sur
www.habitatdelavienne.fr



“
90 ans au service
de notre territoire
et de ses habitants
”

Edito

Habitat 86 que j'ai le plaisir de présider depuis 2008 fête cette année ses 90 ans. 90 ans au service de notre territoire et de ses habitants, en partenariat avec le Conseil Général et les communes, pour développer l'attractivité de la Vienne, l'accompagner dans ses projets et offrir à ses habitants un logement en adéquation avec leurs besoins et leurs attentes.

Né en 1925 office public du département de la Vienne, devenu Habitat 86 en 2007, nous avons choisi de revenir en quelque sorte « à la source » en réintégrant la Vienne dans le nom de notre office, pour marquer notre attachement à notre territoire. Notre changement d'identité visuelle marque aussi notre volonté d'un dynamisme renforcé. L'esprit d'Habitat De La Vienne ne change pas, de même que ses missions. L'Office a toujours à cœur de **garantir un service de qualité, de privilégier l'écoute, d'innover** au service de ses clients pour mieux répondre à leurs besoins. Nous travaillons résolument dans ce sens, en prenant également en compte les changements profonds de notre société - je pense au vieillissement de la population - et l'exigence désormais forte en matière d'économie d'énergie et de développement durable. Vous avez entre les mains la nouvelle version d'A propos, votre journal locataires. Nous l'avons pensé pour bien vous informer, vous accompagner dans votre parcours de locataire dans le patrimoine d'Habitat De La Vienne.

Bonne lecture.

Henri COLIN
Président

En bref

Elections des représentants de locataires : les résultats



Vous avez été 1 926, soit près de 22 % des locataires d'Habitat De La Vienne, à vous exprimer lors du scrutin du 12 décembre 2014. Ont été élus :

- Bernard Charbonnier
CNL (Confédération Nationale du Logement)
- René Rogeon
ADLIHV (Association de Défense du Logement et des Intérêts des Habitants de la Vienne)
- Joël Bocat
AFOC (Association Force Ouvrière des Consommateurs de la Vienne)
- Jean-Marc Manteau
UD/CSF (Union Départementale de la Confédération Syndicales des Familles)

Leur mandat est de 4 ans.

Sommaire

Edito

p. 02

Grand angle

p. 04

On vous dit tout... p. 07

En bref

p. 03

Aux Couronneries, à Poitiers, la rénovation se poursuit

Le point sur les contrats d'entretien et les prestataires

Résultats des élections des représentants de locataires / DAAF / Inauguration à Châtelleraut / Enquête : Supplément de Loyer de Solidarité (SLS)

En direct

p. 06

Devenez propriétaire p. 08

Une nouvelle résidence BBC à Châtelleraut

Pavillons et terrains à vendre

Et découvrez le dossier spécial 90 ans au centre du journal

A propos, le magazine des locataires d'Habitat De La Vienne, 33, rue du Planty - BP 27 - 86180 Buxerolles
Direction de la publication : Pascal Aveline - Photographies : Habitat De La Vienne, Thinktock - Conception-réalisation : OBEO communication - Impression : Megatop - Tiré à 9 500 exemplaires -

Mais aussi...



Bâtiments collectifs

Habitat De La Vienne équipe les immeubles de paraboles collectives. De ce fait, les locataires doivent contacter la société ASV (Audry Satellite Vidéo) au 05 49 53 03 00 afin qu'elle procède au raccordement et ôte les paraboles individuelles.

Compteurs individuels d'eau

Si votre logement est équipé de compteur individuel d'eau, pensez à relever régulièrement vos index pour estimer votre consommation (et éventuellement faire ajuster votre acompte auprès de notre service charges au 05 49 45 66 76) et vérifier l'absence de fuite.

Augmentation des loyers

Au 1^{er} janvier 2015, une augmentation de 0,47 % des loyers est intervenue.

Chaudière Gaz

Si votre logement est équipé d'une chaudière à gaz, sachez que l'Office a souscrit auprès du prestataire SVELYS l'organisation d'une visite d'entretien annuelle pour la sécurité de tous. Aussi il est important que vous laissiez les représentants de cette société accéder à votre logement afin qu'ils réalisent l'entretien de cet équipement.

Aérez, c'est important !

Pour une bonne ventilation de votre logement, pensez à aérer chaque pièce de votre logement 10 minutes par jour, même en hiver !

DAAF (Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée)

La Société DAAF PRO a été mandatée par Habitat De La Vienne pour équiper l'ensemble des logements de l'Office de détecteurs de fumée, comme le prévoit la loi. **Initialement**, les détecteurs de fumée devaient être installés dans les appartements et maisons **au plus tard le 8 mars 2015**. Devant les problèmes d'indisponibilités, à la fois des Daaf et des installateurs, le législateur a prévu de repousser **la date limite d'installation au 31 décembre 2015**. La société DAAF PRO prendra donc prochainement contact avec les locataires pour les travaux de pose



des détecteurs (1 pour les logements de plain-pied, 2 pour les logements à l'étage). Une fois l'installation effectuée, vous devrez adresser l'attestation signée par vos soins à votre assureur. Petit rappel : si la pose est à la charge du bailleur, l'entretien de cet équipement relève de la responsabilité du locataire.

Inauguration à Châtelleraut



Cette nouvelle résidence, 29 rue Charles Cros à Châtelleraut, a été inaugurée le 6 février 2015. Elle comporte 16 appartements collectifs (du T2 au T4) répartis sur 3 étages. Sa particularité : les **logements, labellisés BBC Effinergie**, consomment moins de 50 kwh/m²/an. A noter que cette résidence a été construite dans le cadre de l'ANRU de la Plaine d'Ozon.

Enquête Supplément de Loyer de Solidarité (SLS)

Certains d'entre vous ont reçu courant janvier l'enquête ressources SLS. Ce questionnaire doit être complété et retourné, accompagné de la copie de l'avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013, à HABITAT DE LA VIENNE - 33, rue du Planty - BP 27 - 86180 Buxerolles

Avis aux retardataires : vous aviez jusqu'au 9 février 2015 pour nous retourner cette enquête. N'attendez plus ! En cas de non-retour, vous devrez vous acquitter de 25 € de frais de dossier ainsi que d'un Supplément de Loyer de Solidarité maximum.

Grand angle

LES COURONNERIES, À POITIERS LA RÉNOVATION URBAINE SE POURSUIT



Aux Couronneries, quartier emblématique de Poitiers, Habitat De La Vienne gère 888 logements, répartis en 12 immeubles, dont il a assuré la construction entre 1967 et 1976. Une campagne de réhabilitation a démarré dès 2007 et se poursuit.

« Nous avons fait le choix de ne pas attendre pour améliorer le cadre de vie de nos locataires ». C'est en ces termes que Pascal Aveline, Directeur de l'Office, explique la réhabilitation en cours et les 12 millions d'euros d'ores et déjà investis. **C'est en effet dès 2007 que Habitat De La Vienne lance les premiers travaux de réhabilitation aux Couronneries**, sans attendre de possibles subventions de l'ANRU, en tablant sur ses fonds propres et des emprunts. « C'était aussi une question d'équité : à Bellejouanne, avec des fonds ANRU, la réhabilitation était programmée. Il nous semblait important de ne pas créer des différences » poursuit P. Aveline.

En sept ans, Habitat De La Vienne a donc investi 12 millions d'euros dans des travaux de rénovation, notamment le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation des toitures, mais également pour améliorer

l'accessibilité (création de rampe d'accès aux entrées d'immeubles), la sécurité (installation de l'interphonie, remplacement des portes palières) et le confort.

« Depuis 2014, il n'y a plus une seule menuiserie simple vitrage », se réjouit Bernard Peterlongo, Directeur Technique d'Habitat De La Vienne, « nous avons tout remplacé par du double vitrage ». Les travaux en extérieur, de type isolation, ont été achevés pour tous les immeubles. Les travaux en intérieur (remise aux normes de l'électricité, réfection des sanitaires avec le remplacement des baignoires par des douches, rénovation de la plomberie) sont finalisés pour 6 bâtiments, soit la moitié, et le programme se poursuit : « Habitat De La Vienne a pris à sa charge financièrement l'ensemble des travaux, donc nous procédons par étape, immeuble par immeuble, à raison d'un par an » précise B. Peterlongo.

ANRU, vous avez dit ANRU...

L'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) a été créée en 2003 pour financer la rénovation de quartiers en difficulté. L'ANRU, sur la base d'un programme précis d'amélioration du bâti et de la vie dans le quartier, garantit les montants de subvention. Lancé en décembre dernier, le programme ANRU 2 permettra de rénover 400 quartiers en 10 ans avec un budget de 5 milliards d'euros.

DOSSIER SPÉCIAL

90 ans

DE 1925 À 2015, HABITAT DE LA VIENNE,
90 ANS AU SERVICE DU TERRITOIRE DE LA VIENNE
ET DE SES HABITANTS



En 1925, naissait l'Office d'Habitations à Bon Marché du département de la Vienne. qui, depuis 90 ans, accompagne les territoires de la Vienne, grandes agglomérations et bourgs ruraux, au fil de leur histoire, en construisant, innovant, rénovant, adaptant son offre, pour mieux répondre aux besoins des habitants et des communes.

Les origines

Les offices publics communaux et départementaux d'Habitations à Bon Marché sont créés en 1912 (loi Bonnevey). Et, le 24 février 1925, naît l'Office d'Habitations à Bon Marché du département de la Vienne.



« faciliter aux ouvriers des villes et de la campagne, aux artisans, aux employés, aux petites bourses, aux familles nombreuses... un accès à un foyer abritant toute la famille »

déclare Guillaume Poulle, Sénateur de la Vienne, premier Président de l'Office.

De l'après-guerre aux années 80

La construction reprend après la guerre. Le patrimoine s'accroît, les maisons cèdent la place aux immeubles. De grands programmes sortent de terre à partir des années 60 : Les Couronneries à Poitiers (à partir de 1967), la Plaine d'Ozon à Châtellerault (à partir de 1961).

Partenaire de l'aménagement du territoire, l'Office développe à compter des années 70 une offre en accession, construit des logements en location sociale en secteur rural et s'investit dans la réalisation de foyers logements pour les personnes âgées. En 1973, l'Office gère 6 000 logements.

Des années 80 aux années 2000

Le contexte économique fragilise les locataires et l'Office qui engage un plan de redressement. La crise donne un coup d'arrêt aux constructions. L'office redresse la barre, modifie son organisation pour se rapprocher de ses locataires, avec la mise en place en 1992 des antennes et agences. Il intervient également dans la réhabilitation des centre-bourgs, via des opérations d'acquisition-amélioration.

Cap sur le XXI^{ème} siècle !

Un projet d'entreprise à 10 ans, lancé en 2003, se donne pour objectif d'adapter le patrimoine, de renouveler l'offre, d'améliorer le service aux clients. Dans le sillage de ce projet, l'Office engage d'importants travaux de rénovation sur ses grands ensembles (à Bellejouanne, aux Couronneries, à la Plaine d'Ozon), développe un plan Seniors pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées, lance sa charte de développement durable, développe son offre en accession et innove en réalisant deux pavillons à énergie positive, une première dans notre Région.

1927



Lancement de la première opération de Bellejouanne à Poitiers (42 maisons).

1961



Début de la construction de la Plaine d'Ozon à Châtellerault.

1994



Lancement d'opérations d'acquisition-amélioration en centre-bourgs (ici l'acquisition de l'ancien couvent à Lençloître).

2013



Anticipant la réglementation thermique, l'Office construit deux pavillons à énergie positive à Saint-Benoît. Une première régionale.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Avec plus de 11 000 logements, une présence dans 210 communes, 170 collaborateurs, Habitat De La Vienne est le premier bailleur de la Vienne et de la région Poitou-Charentes

1^{er}

- investisseur sur les programmes de rénovation urbaine
- producteur de logements sociaux familiaux
- constructeur d'EHPAD et résidences socio-médicales
- organisme à avoir réalisé des pavillons BEPOS (à énergie positive) dans la Région

Nouveau logo, nouvelle signature, nouveaux supports...

Habitat 86 se transforme en Habitat De La Vienne, en phase avec sa volonté de réaffirmer son attachement au département de manière moins impersonnelle qu'une codification administrative.

Et l'Office adopte un nouveau logo, pour mieux marquer une nouvelle dynamique et une plus grande ouverture.



Un logo en clin d'œil, qui joue sur le 86 (ancien nom de l'OPH, numéro de la Vienne) en le transformant en une forme symbole proche de l'esperluette, qui signifie « et » et s'utilise pour associer. Celle-ci joue sur la notion de complémentarité,

d'harmonie et renvoie à l'idée de « combinaison » en associant deux termes forts qui caractérisent l'OPH : sa mission et son territoire.

> **Des formes arrondies** qui symbolisent la créativité, rompant avec la symétrie de mise en scène du nom, qui renvoie à son aspect rigoureux.

> **Un bleu lumineux** (qui inspire le calme, la sérénité, qui renvoie aussi à la couleur de la Vienne logo du Conseil Général).

> **Une signature** qui met en avant la volonté d'Habitat De La Vienne d'offrir à chacun un habitat qui se vit en toute sérénité.



Depuis le 20 mars, notre nouveau site web est en ligne. Venez le découvrir !

www.habitatdelavienne.fr

La déclinaison de cette nouvelle identité sur l'ensemble des courriers, supports d'information et également panneaux et signalétique, se fera progressivement.



Entretien avec



Pascal Aveline,
Directeur Général
d'Habitat De La
Vienne

Habitat De La Vienne a su, au fil du temps, évoluer pour mieux répondre aux besoins du territoire et de ses habitants. **Nous sommes fiers de notre mission d'intérêt général** : permettre à chacun en Vienne de se loger selon ses besoins, dans des logements confortables, à prix maîtrisés, et garantir un cadre de vie de qualité. **Nous nous attachons à poursuivre cette mission**, en prenant aussi en compte de nouveaux besoins. Le vieillissement de la population pose la question du maintien à domicile ; nous avons développé une approche spécifique pour les seniors, qui sera prochainement labellisée Habitat Senior Services et qui va de pair avec notre forte expertise en matière de construction d'EHPAD et résidences médico-sociales.

La nécessité de maîtriser les consommations d'énergie, pour ne pas alourdir la facture de nos locataires et préserver notre environnement, guide notre action, en réhabilitation comme en construction. Habitat De La Vienne se lance dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU2), s'investit aux côtés des collectivités dans les contrats de ville, développe une offre en accession et construit des logements performants autour du Center Parcs.

Je crois que **ce qui caractérise le mieux notre office, c'est une exigence forte de qualité dans toutes ses actions**, tant en construction qu'en gestion, doublée d'un vrai sens de l'innovation et couplée d'une attention à l'humain. **C'est le secret de notre longévité !**

Le quiz des 90 ans

FÊTEZ AVEC NOUS LES 90 ANS D'HABITAT DE LA VIENNE !

Pour jouer, c'est simple : répondez aux 10 questions-ci-dessous. La plupart des réponses se trouvent dans ce numéro ou, pour certaines, sur le site web du Conseil Général de la Vienne. Différents lots à gagner, sur tirage au sort des questionnaires complétés correctement : 10 places au Futuroscope, 10 places de cinéma et des t-shirts...

- 1 - Où a été construit le premier programme de l'Office Public d'Habitat De La Vienne ?
 - à Poitiers
 - à Châtellerauld
 - à Loudun
- 2 - A quelle date l'Office a-t-il installé son siège à Buxerolles ?
 - en 1969
 - en 1980
 - en 2000
- 3 - Sur les communes des Trois-Moutiers et de Morton se construit...
 - un Center Parcs
 - un Futuroscope 2
 - un zoo
- 4 - Combien l'Office a-t-il investi dans la rénovation des Couronneries depuis 2007 ?
 - 5 millions d'euros
 - 10 millions d'euros
 - 12 millions d'euros
- 5 - Quelle labellisation vise l'Office pour son service aux séniors ?
 - Âge d'or
 - Senior label
 - Habitat Senior Services
- 6 - En 1973, combien l'Office gérait-il de logements ?
 - 3 000
 - 6 000
 - 10 000
- 7 - Combien la Vienne compte-t-elle de communes ?
 - 408
 - 281
 - 199
- 8 - OPH signifie...
 - Office Public pour l'Habitat
 - Organisme Privé pour l'Habitat
 - Office Parapublic d'Habitants
- 9 - La Vienne est le ?
 - 10^{ème} plus grand département français (en superficie)
 - 17^{ème}
 - 5^{ème}
- 10 - De quand date la mise en place des antennes et agences de l'Office ?
 - 1958
 - 1992
 - 2005

Pour participer

Découpez la feuille avec vos réponses. Remettez-la avant le 30 juin 2015 à Habitat De La Vienne - 33, rue du Planty - BP 27 - 86180 Buxerolles Sans oublier de bien indiquer vos coordonnées ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Mail :

Tél. :

Jeu réservé aux locataires d'Habitat De La Vienne.

Pour les immeubles rénovés, **l'étiquette énergétique est passée de D à C**, ce qui indique un gain énergétique certain. « Une belle performance pour des logements réhabilités ! » tient à souligner B. Peterlongo.

Mais le cadre de vie ne repose pas uniquement sur le bâti. Habitat De La Vienne est ainsi très présent avec 8 gardiens et 2 agents d'entretien et une antenne installée au cœur même du quartier. L'Office réfléchit en outre à la possibilité de résidentialiser les abords de ses immeubles. Des projets à voir avec l'inscription en ANRU 2 du quartier, qui devrait permettre un co-financement de l'état. ■

Les Couronneries en chiffres

Nombre de logements :



888

Nombre de gardiens sur site :



8

Montant déjà investi :



12
millions
d'euros

Nature des travaux :
isolation, accessibilité,
sécurité, confort



Point de vue



Rencontre avec
Bernard Peterlongo,
Directeur technique à
Habitat De La Vienne

Les Couronneries sont inscrites à l'ANRU 2, cela veut dire quoi ?

L'inscription concerne le quartier, pas uniquement le patrimoine d'Habitat De La Vienne. Cela va nous donner des moyens supplémentaires. Nous travaillons actuellement avec les autres bailleurs présents sur le quartier et avec la ville, pour bien définir le projet. L'objectif, c'est d'attirer de nouveaux services, d'accroître la qualité de vie et d'améliorer son fonctionnement.

Qu'est-ce qui est prévu ?

Pour le moment, l'ensemble des bailleurs émet des souhaits, au vu de son patrimoine. Ensuite, il faudra procéder à des arbitrages. Habitat De La Vienne va poursuivre, pour sa part, la rénovation en cours pour l'achever d'ici 5 ans. Mais nous pourrions également faire plus si nous disposons de plus de moyens. Je pense à l'accessibilité, avec la mise en place de rampes d'accès supplémentaires, à des travaux complémentaires sur les portes des ascenseurs, à un projet concernant le cabinet médical, à voir aussi la restructuration de certains logements... Nous en saurons plus courant 2015, lorsque le projet sera validé.



En direct

> NIEUIL L'ESPOIR

Livraison de 5 pavillons seniors

Dans le cadre de son Plan Seniors, Habitat De La Vienne construit des pavillons adaptés aux seniors. Il s'agit de réaliser des maisons individuelles dans des communes dotées de commerces et de services pour **permettre aux personnes âgées de vivre en totale autonomie** dans un logement conjuguant confort, sécurité, tranquillité et loyer modéré.



> POITIERS

Le foyer ADAPEI de Bellejouanne

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine de Bellejouanne à Poitiers, **l'Office a livré à l'été 2014 un foyer ADAPEI**, lequel est venu remplacer l'existant auparavant situé au 14, rue Louise-Michel à Bellejouanne. Il s'agit d'un immeuble composé de studios de 20 m², offrant 44 places, qui comprend un espace accueil pour les familles et un espace de rencontre ouvert sur le quartier. **L'immeuble, labellisé BBC Effinergie**, a bénéficié d'aides de l'Etat, de la Région, du Conseil Général et du Grand Poitiers ainsi que de prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations. Il permet de loger des personnes en situation de handicap.

> CHÂTELLERAULT

16 logements en cours de construction

Cette résidence offrira des espaces spacieux et contemporains, performants énergétiquement permettant de redessiner une nouvelle fois le quartier de la Plaine d'Ozon.



> LES TROIS MOUTIERS

Des logements pour accompagner le Center Parcs


Pour accompagner l'ouverture du Center Parcs dans le Loudunais, le Département a demandé à l'Office de construire des logements dans les communes environnantes afin **d'offrir des solutions de logements pour les futurs salariés** que comptera le site à terme. Ce grand projet structurant et touristique situé sur les communes de **Trois Moutiers** et de **Morton**, le 5^{ème} de France pour le groupe « Pierre & Vacances », comptera 800 cottages en bois et un village de 26 000 m² au cœur du site avec un espace aquatique, des restaurants, des commerces, des espaces de jeux, une ferme pour les enfants, des équipements sportifs... Un projet de 14 logements sur la commune de Trois Moutiers est planifié dans ce cadre.

On vous dit tout...

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES CONTRATS D'ENTRETIEN


Habitat De La Vienne négocie avec les entreprises des contrats afin que l'entretien des équipements du logement ou des parties communes soit pris en charge par des prestataires qualifiés, à des prix avantageux. En cette année 2015, différents contrats ont été renégociés, certains confiés à de nouvelles entreprises.



 **Contrat robinetterie/ installation électrique de chauffage, production d'eau chaude et ventilation :**

Que faire en cas de fuite importante d'eau, d'absence d'eau chaude ou de chauffage en période hivernale ? Vous dépendez :


- de l'antenne de Loudun, de Neuville ou de l'agence de Châtelleraut : appelez PROXISERVE au 0821 200 328.
- de l'antenne du Futuroscope, de Gençay, de Montmorillon, de Chauvigny ou de l'agence de Poitiers : appelez SAVELYS au 05 49 41 99 99 ou le 0810 63 77 77 pour l'astreinte*.

 **Contrat chaudière gaz individuelle :**
Un problème avec le chauffage ou l'eau chaude ? Contactez SAVELYS au 05 49 41 99 99 ou le 0810 63 77 77 pour l'astreinte. Délai maximum d'intervention en cas de panne urgente de 24 H pour le chauffage et de 48 H en cas d'absence d'eau chaude.

 **Chaufferie collective :**
La plupart des résidences en chaufferie collective sont en contrat avec DALKIA, joignable au 0810 80 48 05, à l'exception des résidences Altaïr, Pégase, Morphée à Chasseneuil du Poitou (COFELY, joignable au 0811 20 20 87) et de la résidence Coubertin à Châtelleraut (SAVELYS, joignable au 05 49 41 99 99 ou le 0810 63 77 77 pour l'astreinte). Délai maximum d'intervention en cas de panne urgente : 1 H.

 **Canalisations (refoulement eaux usées) en collectif :**

Si vous constatez un refoulement d'eau, contactez AVSP. Délai maximum d'intervention de 6 H en cas de panne urgente. (AVSP - 06 10 68 66 23).

 **Ascenseur :**
Le numéro du prestataire est inscrit à proximité des cabines.
A noter : délai d'intervention de 2 H en cas de panne urgente (immobilisant l'appareil), 45 mn si une personne est bloquée dans la cabine. L'ensemble des cabines est équipé d'un système de télésurveillance avertissant en temps réel le prestataire.

***Rappel :** Les numéros d'astreinte sont à contacter en dehors des heures d'ouverture de votre antenne ou agence. Pour toute question concernant les prestataires et les contrats d'entretien, n'hésitez pas à contacter votre antenne ou votre agence.

Changement de prestataire pour le chauffage pour l'antenne du futuroscope :
depuis février 2015, COFELY est en charge de l'entretien des chaufferies (COFELY - 0811 20 20 87)

Comment Habitat De La Vienne s'assure de la fiabilité de ses prestataires

Lors de leurs interventions, les entreprises sont tenues de vous faire signer un bon d'intervention.

Ne signez que si l'intervention a été correctement réalisée.

De plus, si vous rencontrez un problème lors de celle-ci, appelez votre antenne ou votre agence. Habitat De La Vienne vérifie les bons d'intervention et peut appliquer des pénalités financières à l'entreprise si l'intervention n'a pas été réalisée dans les délais ou si la qualité d'intervention est insatisfaisante.

Devenez propriétaire

CHAUVIGNY LA NORAIE

LOCATION - ACCESSION - DERNIÈRE OPPORTUNITÉ

794€ / mois* pour ce beau pavillon neuf T4 de 81 m²



Description : pavillon neuf T4 de 81 m² - entrée sur pièce de vie lumineuse avec cuisine ouverte - 1 chambre - salle d'eau - wc et rangements. A l'étage : dégagement avec placards aménagés - 2 chambres - wc. Garage et Jardinnet.

Prix : 169 000 € hors frais de notaire. Pour en savoir plus ou visiter le pavillon, contactez notre assistante commerciale.

* Calcul pour une famille composée de 4 personnes éligible au prêt à taux zéro, sous conditions de ressources



ACCESSION DIRECTE

Lot à bâtir aux Roches-Prémaries-Andillé



A vendre terrains à bâtir viabilisés à 20 minutes de Poitiers. Emplacement idéal à deux pas des commerces, écoles et services. Libre constructeur. Parcelles de 250 à 550 m². Prix de vente : à partir de **21 000 €**.

Pour en savoir plus, contactez notre assistante commerciale.

Maison de Bourg à Usson du Poitou



A vendre maison de bourg T4 de 80 m² à étage sur terrain de 200 m² avec dépendances - Beau potentiel pour amateurs de travaux. DPE : E. Prix de vente : **60 000 €** hors frais de notaire. **Pour en savoir plus ou visiter le pavillon**, contactez notre assistante commerciale.

Contact

Pour toute information, sur les annonces, contactez

Julie Koessler
Assistante commerciale
j.koessler@habitatdelavienne.fr
06 11 30 35 80

Habitat De La Vienne
33, rue du Planty
BP 27
86180 Buxerolles
05 49 45 66 76